Fiche « bilan annuel »

des actions réalisées dans le cadre de la mission

# « Référent-e Handicap »

# et des accueils et accompagnements réalisés auprès du public en situation de handicap



* Informations sur le centre de formation

Nom organisme de formation :

Nom et Prénom du ou de la Référent-e Handicap (RH) : Période prise en compte pour le bilan annuel :

Début *(mois/année) :* Fin *(mois/année) :*

* Moyens mis en œuvre au sein du centre de formation
	+ Affiche positionnée au sein des locaux :

**Si oui,** précisez où *(plusieurs réponses possibles)* :  Oui  Non

* + - Au niveau de l’accueil
		- Au niveau de la salle de repos ou du coin café
		- Sur la porte du bureau du RH
		- Autres lieux (précisez) :
	+ Repérage du public dans les documents administratifs :

**Si oui,** précisez *(plusieurs réponses possibles)* :  Oui  Non

* + - Présence de la mention « RQTH » dans le dossier d’inscription
		- Présence de la mention « Besoins d’aménagements au regard de la santé (tiers temps, temps partiel, par exemple) » dans le dossier d’inscription
		- Autres moyens (précisez) :
	+ Communication sur la mission de RH auprès du public :

**Si oui,** précisez *(plusieurs réponses possibles)*:  Oui  Non

* + - Présentation du RH lors des informations collectives ou des réunions de démarrage des formations
		- Fiche de présentation du RH dans le Livret d’accueil ou le dossier d’inscription
		- Autres moyens (précisez) :
	+ Mise en place du Registre d’Accessibilité (obligatoire pour tout ERP) :  Oui  Non
	+ Achat de matériels adaptés par le centre de formation (cf. « Kit minimum d’accessibilité ») :  Oui  Non
* *Joindre une liste des matériels adaptés que possède le centre de formation*
	+ Mise en place d’un Groupe Projet « Accessibilité des formations » en interne associant un membre de la Direction, le ou la RH, les responsables pédagogiques :  Oui  Non
	+ Mise en œuvre d’un Plan d’Actions « Accessibilité des formations » au sein du centre de formation :  Oui  Non
* *Joindre un descriptif synthétique des actions mises en place pour développer l’accessibilité de l’offre de formation*
* Les stagiaires (ou appenti-es) en situation de handicap
* Nombre de stagiaires (ou apprenti-es) en situation de handicap accueilli-es :
	+ Nombre avec la « RQTH » : ......................................................................
	+ Nombre dont la demande « RQTH » est en cours : ....................................
	+ Nombre sans « RQTH » (mais avec des besoins d’aménagements / santé) : ......................................................
* Des indicateurs qualitatifs supplémentaires pourront être formulés dans le cadre du bilan annuel. A titre d’exemples :

*Les principales difficultés rencontrées lors de l’accueil et/ou l’accompagnement des stagiaires (ou apprentis) en situation de handicap, les moyens mis en œuvre pour dépasser ces difficultés, les enseignements tirés concernant l’accueil d’un public en situation de handicap, les besoins pour mieux accueillir les publics en situation de handicap…*

* **Bilan des autres missions du ou de la RH au sein de l’organisme**
	+ Information des équipes en interne sur l’engagement du centre de formation pour l’accueil des personnes en situation de handicap et sur les missions du RH
		- Fréquence :
		- Nombre de personnes concernées :
		- Type de personnes concernées en interne (Direction / équipes pédagogiques / équipes administratives) :
	+ Animation de sessions d’informations et d’échanges sur le handicap en interne (*retours sur les éléments d’information recueillis lors des actions d’animation proposées par l’Agefiph et la Région, mise à disposition de documentations, bilan des actions réalisées auprès des stagiaires ou apprenti-es en situation de handicap au sein du centre de formation, etc.)*
		- Fréquence :
		- Nombre de personnes concernées :
		- Type de personnes concernées en interne (Direction / équipes pédagogiques / équipes administratives) :
	+ Animation de réunions de travail au sein d’un Groupe Projet « Accessibilité des formations » associant un membre de la Direction, le ou la RH, des responsables pédagogiques afin de mettre en place et suivre les conditions d’accessibilité généralisée de l’ensemble de l’offre de formation (en terme d’ingénierie de formation et d’ingénierie pédagogique)
		- Fréquence :
		- Liste des participants émanant de l’équipe de Direction :
		- Liste des participants émanant de l’équipe des responsables pédagogiques :
	+ Participation aux actions de regroupement organisées dans le cadre du dispositif « Agefiph / Région »
		- Nombre de participations:
		- Nature des actions suivies :